

INSCRIPTION 2023-2024 – CHEVAL-ESPÉRANCE

Merci de compléter une fiche par cavalier inscrit, de bien lire les tarifs et l'extrait du règlement intérieur annexés à cette fiche et de signer l'ensemble des documents.

Merci de veiller à joindre l'ensemble des justificatifs.

CAVALIER :

DATE DE NAISSANCE : Age :

Prénom : Nom :

STATUT : Handicapé / Valide (*Barrer la mention inutile*)

Adresse :

CP : Commune :

Tél. portable : Tél. fixe :

Mail :

REPRESENTANT LEGAL :

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Tél. portable : Tél. fixe :

Mail :

COTISATION ANNUELLE : Handi : **40 €** Valide : **80 €**

(à partir du 3^{ème} membre cotisant d'une même famille une ristourne de 20€ vous sera attribuée)

LICENCE FEDERALE : Cheval Espérance est labellisé Équitation Cheval et Poney par la Fédération Française d'Équitation (FFE). La licence fédérale inclut une couverture individuelle accident adaptée à la pratique de l'équitation. Elle permet de passer des galops. Son montant est de **25€** pour les moins de 18 ans (nés en 2005 et après) et de **36€** pour les plus de 18 ans (nés en 2004 et avant).

L'association demande obligatoirement la prise de la licence fédérale.

Règlement des séances :

Toutes inscriptions, abonnements, cartes, cotisations et licences ne sont pas remboursables (cf. règlement intérieur).

ABONNEMENT ANNUEL : il inclut une séance par semaine, hors vacances scolaires et jours fériés, pour cette année **du lundi 4 septembre 2023 au samedi 6 juillet 2024 inclus**). Ristourne de 20€ à partir du 3^{ème} membre cotisant d'une même famille.

HANDI	VALIDE
570€ en 3 fois 190€ ou 560€ en un seul paiement	645€ en 3 fois 215€ ou 635€ en un seul paiement

ou

COURS A LA CARTE valable 6 mois pour cotisant (*NB : la réservation est obligatoire et n'est possible qu'en fonction des places disponibles*).

La validité de la carte se termine au 6 juillet 2024.

Carte de 10 leçons collectives : 250 €

Prestation choisie : - de 18 ans handi valide avec PASS 76 oui non

Cotisation (40€ / 80€) et Licence FFE (25€ <18 ans/ 36€) _____ €

Abonnement annuel 1 fois 3 fois , ou CARTE de 10 leçons _____ €

Pass Jeunes 76 ou Handipass'sport 76, déduire 60€ _____ €

Soit un montant total de : _____ €

Règlement* : Il vous est possible de régler :

En une fois par chèque ou virement : _____ €

RIB Cheval Espérance : FR76 1142 5009 0008 0026 5853 301

En trois fois pour l'abonnement annuel, en nous remettant 3 chèques.

Chèque 1 : cotisation, licence et abonnement : _____ €

Chèque 2 : abonnement _____ €

Chèque 3 : abonnement _____ €

Encaissement du 2^{ème} et 3^{ème} chèque, début janvier et début avril

*Pour les bénéficiaires du Pass Jeunes 76 ou Handipass'sport 76, faire un chèque caution de 60€ à l'ordre de Cheval Espérance.

AIDES POSSIBLES : PASS JEUNES 76 et HANDIPASS'SPORT 76

Il est possible de bénéficier de l'aide du département. Pour ce faire :

- Fournir impérativement au dépôt de l'inscription une attestation AEEH ou une attestation d'allocation rentrée scolaire
- Effectuer en ligne la démarche pour obtenir l'aide avant le **31/12**.
- Votre chèque caution de 60€ vous sera restitué lorsque le versement aura été effectué à l'Association Cheval Espérance.

SÉANCES* :

Abonnement : Cocher votre choix. L'équipe pédagogique de Cheval Espérance vérifiera la disponibilité des places ainsi que le niveau du groupe adapté à cet horaire.

JOURS	HEURES	PUBLICS	CHOIX
LUNDI	17h30-18h30	Ado Galop 3	
	18h30-19h30	Adultes débutants et +	
MARDI	17h15-18h15	Enfants valides (-6 ans)	
MERCREDI	9h30- 10h30	Enfants débutants Mixte*	
	10h30-11h30	Enfants G1/G2 Mixte	
	11h30-12h30	Enfants Galop 1	
	12h30-13h30	Ado/Adultes confirmés	
	13h30-14h30	Ado /Adultes débutants Mixte	
	14h30-15h30	Ado/Adultes Mixte	
	16h-17h	Enfants Mixte	
	17h-18h	Ado Galop 3 Mixte	
JEUDI	17h30-18h30	Ado/Adultes Handi	
VENDREDI	17h30-18h30	Ado/Adultes Handi	
SAMEDI	9h-10h	Enfants Shetlands	
	10h-11h	Ado Handi	
	11h-12h	Ado/ jeunes adultes Handi	
	14h-15h	Ado/Adultes Handi balade	
	15h-16h	Ado/Adultes Handi	
	16h-17h	Ado/Adultes Mixte G2	
	17h-18h	Ado/Adultes confirmés Loisirs	

* En fonction de la demande, de nouvelles séances pourront être programmées

** Mixte = séance handi ou valide

Merci de prendre connaissance du règlement intérieur complet disponible sur le site internet : www.chevalesperance.fr, et de le respecter.

Conformément à la réglementation en vigueur sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), les données collectées dans le cadre de l'inscription aux activités proposées par le centre équestre ne sont destinées qu'à l'usage administratif lié au traitement de l'inscription : personnes à contacter pendant l'activité, à prévenir en cas d'accident, adhésion à la licence fédérale, accès aux aides Pass jeunes 76 et Handipass'sport 76. En aucun cas, ces données ne sont cédées ou revendues à un tiers.

Ces données sont conservées durant une durée de trois ans à partir de la souscription de la présente inscription.

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès à l'ensemble des données collectées vous concernant dans le cadre de la présente inscription.

A Bois-Guillaume, le ___/___/_____

Signature

Extrait du règlement intérieur de Cheval Espérance et droit à l'image

LES COTISATIONS

- La cotisation est obligatoire pour tous les cavaliers de Cheval Espérance.
- Seuls les cavaliers de passages seront exonérés de cotisations (cf. tarif non-cotisant).

LA LICENCE FFE

- L'association demande l'adhésion à la licence fédérale.

LES ABONNEMENTS

• Toutes inscriptions, abonnements, cartes, cotisations et licences ne sont pas remboursables.

• Pour en faciliter le paiement, le règlement de l'abonnement annuel est proposé en 3 fois. Les 3 chèques de règlement devront être remis à Cheval Espérance au moment de l'inscription et seront remis en banque aux dates fixées. En aucun cas cette facilité de paiement ne permet à l'abonné de récupérer ses chèques.

• Tout changement de créneau hebdomadaire pourra s'effectuer dans la limite des places disponibles sur les autres créneaux et en accord avec la responsable pédagogique.

• En cas d'absence, seul un certificat médical d'arrêt de la pratique **de plus de 4 semaines** donnera droit à une récupération partielle des séances au cours de la saison, avec carence de 4 semaines, sur un créneau choisi avec la responsable pédagogique, ceux-ci pourront se réaliser sur les périodes de stage.

• En cas de pluralité d'abonnement dans une même famille, le troisième abonnement et les suivants bénéficieront chacun d'une remise de 20€.

LES CARTES DE 10 SEANCES (valide 6 mois)

• Les inscriptions aux cours se feront dans la limite des places disponibles. Une carte de 10 leçons ne permet pas de réserver sa place dans un cours.

• Les inscriptions aux cours devront être faites au minimum 48h à l'avance.

• Une prise de rendez-vous d'une séance sur l'autre est à privilégier.

• La séance est décomptée de la carte au moment de l'inscription. Toute séance non décommandée au minimum 48h à l'avance sera considérée comme effectuée et due.

AIDES : Rendez-vous sur les sites : [Les aides aux sportifs - Département de la Seine-Maritime \(seinemaritime.fr\)](http://Les aides aux sportifs - Département de la Seine-Maritime (seinemaritime.fr)) et [Pass'Sport - \(sports.gouv.fr\)](http://Pass'Sport - (sports.gouv.fr))

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Cheval Espérance propose un apprentissage équestre spécifique qui accorde une place importante à la relation Homme-Cheval. Les séances peuvent être : pansage, hippologie, travail à pied, monte, attelage, voltige, éthologie, travail en musique... **Les séances habituellement consacrées à la monte peuvent être remplacées occasionnellement par toutes ces autres approches.**
- Toutes les activités pratiquées dans les installations et/ou avec la cavalerie de Cheval Espérance doivent être validées par **l'équipe pédagogique qui est seule décisionnaire du contenu de ces activités.**

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, ET DIFFUSER L'IMAGE

J'autorise l'association Cheval Espérance à me filmer (et/ou photographier), sans contrepartie de quelque nature que ce soit et à diffuser mon image sur le site Internet de l'association, la page Facebook, les publications et la « Lettre de Cheval Espérance ».

Pour les enfants mineurs : (nom/prénom) : _____

Je soussigné, _____ représentant légal

Domicilié à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Fait à Bois-Guillaume, le ___/___/____

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire autre que pour Cheval Espérance.

case à cocher si vous n'autorisez pas

Tarifs saison 2023 – 2024

Cavaliers en situation de handicap

Cotisation + licence FFE < 18 ans	65 €
Cotisation + licence FFE > 18 ans	76 €
Ristourne cotisation famille (à partir du 3 ^{ème} cotisant handi d'une même famille)	-20 €
Abonnement annuel handi	560 € ou 3x190€
Ristourne abonnement famille (à partir du 3 ^{ème} abonnement handi pour une même famille)	-20 €

Cavaliers valides

Cotisation + licence FFE < 18 ans	105 €
Cotisation + licence FFE > 18 ans	116 €
Ristourne cotisation famille (à partir du 3 ^{ème} cotisant valide d'une même famille)	-20 €
Abonnement annuel valides	635 € ou 3x215€
Ristourne abonnement famille (à partir du 3 ^{ème} abonnement valide pour une même famille)	-20 €

Pour tous

Carte de 10 leçons	260 €
Cours particulier 1h préparation incluse	45 €
Médiation 1/2 heure	25 €
Licence FFE moins de 18 ans	25 €
Licence FFE plus de 18 ans	36 €
Passage Galop	10 €
Poney en main	15 €
Frais pour paiement de l'abonnement en 3 fois, dossier incomplet, gestion de situation particulière	10 €

Aides éventuelles pour les cavaliers

Rendez-vous sur les sites :

[Les aides aux sportifs - Département de la Seine-Maritime \(seinemaritime.fr\)](http://www.seinemaritime.fr)

<https://www.seinemaritime.fr/mes-activites/sport/les-aides-aux-sportifs.html>

Le Pass Jeunes 76, Le Handipass'sport 76, Pass'sport santé 76

[Pass'Sport - \(sports.gouv.fr\)](http://sports.gouv.fr)

<https://www.sports.gouv.fr/pass-sport-une-aide-financiere-la-pratique-sportive-295>

<https://pass.sports.gouv.fr/>

- [Pass'Sport](#) : Aide 50 € (il faut que la famille nous donne un code)

- [Pass Jeunes 76](#) : 60 € (chèque caution de 60€ à l'ordre de Cheval Espérance) pour les jeunes habitants de la Seine-Maritime âgés de 6 à 15 ans, dont la famille est bénéficiaire de l'ARS ou de l'AEEH.

- [Handi Pass'Sport](#) : 60 € (chèque caution de 60€ à l'ordre de Cheval Espérance) pour les habitants de la Seine-Maritime en situation de handicap âgés de plus de 16 ans

<https://www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/les-aides-aux-collegiens.html>

- [Pass Collégiens](#) : 25€ .Tous les jeunes, inscrits de la 6^{ème} à la 3^{ème} ou en dispositif ULIS, dont la famille réside en Seine-Maritime, peuvent demander cette aide. Aucune condition de ressource n'est requise. Cette subvention est cumulable avec le Pass Jeunes 76 ou les autres dispositifs de l'État. Des informations personnelles et un certificat de scolarité seront demandés. Les structures dans lesquelles le bénéficiaire peut s'inscrire sont identiques à celles du Pass Jeunes 76.

<https://rouen.fr/loisirs-jeunes>

- [Rouen Loisirs Jeunes](#) : aide financière jusqu'à 170€ (la famille doit contacter la mairie de Rouen pour voir si le jeune est éligible). Il faut habiter Rouen. L'enfant doit être âgé entre 6 et 18 ans. Et le quotient familial ne doit pas dépasser 600€ (quotient en cours).

<https://www.ville-bois-guillaume.fr/passactivites2023/>

- [Pass Activités](#) : pour les habitants de Bois-Guillaume pour les jeunes de 6 à 14 ans et pour chaque jeune porteur de handicap jusqu'à 21 ans, souhaitant s'inscrire à une activité associative. Aide allant de 20 à 140€.